

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Vendredi 23 février 2007 à Chanteuges

Présents : Mmes Yvette ALIZER, Paulette FINIEL, Christiane LONJON, Nicole LONJON, Rachelle MERLE, Sylvie MICHEL, Marie-Thérèse ROUBAUD et Pascale TORRENT ; Mrs Roger AMBARD, Pierre BERNARDON, Guy BRUSTEL, Alain CASTELLAN, Robert CHAUSSE, Alain CUSSAC, Jean-Michel DURAND, Daniel ESTIEU, Denis FOURY, Michel JOSEPH, Jean-Pierre KREMBSER, Jean-Paul PASCAL, Jean MATHIVET, Franck NOEL-BARON, Alain PLOT, Gilles RUAT, Jean SERVANT, Marc TAILLANDIER, Marc VAN DER WINDT, Guy VISSAC et Joseph VISSAC.

Représentée : Mme Mathilde PIGEON par Joël CLAVEL.

Excusés : Mme/Melle Valérie CHANAL et Aline MICHEL ; Mrs Alain ROUSSET et René VERET.

Assistait également : Mr Eric AUBERT.



Le Conseil de Communauté du Langeadois s'est réuni le vendredi 23 février 2007 à la Salle Polyvalente de Chanteuges pour étudier l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du précédent CR

Finances et programmation

- 2- Présentation et Débat sur les Orientations Budgétaires 2007
- 3- Présentation et débat sur le Plan Pluriannuel d'Investissement
- 4- Autorisation pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie

Développement économique

- 5- Demande de subvention Régionale pour le projet de Z.A.E. à Chambaret
- 6- Présentation du rapport d'activités 2005 du S.E.C.C.O.M.
- 7- Présentation du rapport d'activités 2006 du S.M.A.T. du Haut-Allier

Environnement et cadre de vie

- 8- Engagement d'une étude de maîtrise d'œuvre et d'une expertise sur les modalités de gestion et le positionnement marketing du projet de sentier pieds nus
- 9- Adoption d'une convention avec les ateliers de la Bruyère et l'Association vivre au Pays pour le balisage et l'entretien des sentiers de randonnées
- 10- Présentation du rapport d'activités 2006 du S.I.C.A.L.A.

Affaires scolaires, sociales, sportives et culturelles

- 11- Demandes de subventions D.G.E. 2007 pour les projets de réhabilitation des écoles de Lachaud-Curmilhac et de Pinols

Administration

- 12- Adoption d'un contrat de fourniture de combustible, de maintenance et de garantie totale pour l'immeuble du Val Fleuri
- 13- Questions diverses



Après le mot de bienvenue du Maire de Chanteuges, le Président de la Communauté ouvre la séance du Conseil. Le Président fait une lecture détaillée du P.V. de la réunion de Bureau communautaire du 19 janvier 2007.

1- VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil communautaire est validé à l'unanimité des présents.



Monsieur Daniel ESTIEU demande la parole pour s'exprimer sur le dossier du sentier pieds nus. Selon lui la Communauté a d'autres priorités à traiter avant de s'engager sur ce dossier. Le Président lui répond que le point 8 de l'ordre du jour prévoit de traiter de ce dossier et qu'un débat sera engagé à ce moment là.

2- PRESENTATION ET DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007

La parole est donnée à Robert CHAUSSE en qualité de Président de la Commission des Finances et Programmation pour une présentation du D.O.B. 2007. Il souligne que ce débat a été présenté à la Commission des Finances et de la Programmation et au Bureau dans sa séance de travail du lundi 5 février dernier. A la demande de Robert CHAUSSE le D.O.B. est présenté par Eric AUBERT sous la forme d'une projection. Le document s'articule autour de 4 points :

- 1/ Perspectives économiques nationales et régionales
- 2/ Analyse rétrospective sur les Comptes Administratifs des 4 dernières années
- 3/ Evolutions de la dette, de la fiscalité, de la D.G.F. et du Personnel
- 4/ Perspectives 2007 :
 - Comparatif P.P.I. / réalisations 2006
 - Orientations du B.P. 2007
 - Orientations des Budgets Annexes 2007

Chaque partie est présentée dans le détail et n'a pas appelé de remarque particulière en dehors de précisions sur le faible niveau d'endettement de la Communauté apportées par le Président de la Communauté comparativement à des ratios régionaux et nationaux.

3- PRESENTATION ET DEBAT SUR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Avant de détailler le programme, Robert CHAUSSE souligne que ce document n'appelle pas de vote ni d'engagements formalisés sur le lancement de tel ou tel projet. Il constitue simplement un outil d'aide à la décision qui prend en compte les projets d'investissement de la Communauté, les subventions possibles, l'approche de nos dépenses de fonctionnement impactée de nos investissements et nos recettes de fonctionnement.

La consolidation de ces chiffres nous conduit à connaître la capacité d'autofinancement brute de la Communauté qui est ensuite diminuée de l'endettement pour constituer notre capacité d'autofinancement nette.

L'ensemble des tableaux et des chiffres est commenté par Robert CHAUSSE. Au terme de cette présentation un débat s'engage :

- Franck NOEL-BARON trouve dommage de reporter le dossier de la bibliothèque intercommunale
- Daniel ESTIEU souligne le report du projet de rénovation de l'école de Pinols et revient sur les priorités définies par la Communauté

- Guy VISSAC précise que pour l'école de Pinols le coût est passé de 250 000 € H.T. à 468 000 € H.T., que le financement n'est pas encore bouclé et que nous devons tenir compte du rythme des CG2D.
- Jean-Paul PASCAL demande au Maire de Pinols si sa commune aurait fait les travaux dans son école si la Communauté n'était pas compétente, et ce dans quels délais ?
- Robert CHAUSSE répond globalement que le P.P.I. fait état d'une programmation de projets dans un cadre pluriannuel soumis à une contrainte financière. Le calendrier de réalisation de chaque opération est toujours modifiable mais en respectant la contrainte financière.

4- AUTORISATION POUR L'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Président de la Communauté présente cette délibération en soulignant qu'elle ne sera utilisée que si le besoin s'en fait sentir. Eric AUBERT rajoute qu'elle pourrait être mobilisée pour l'engagement du dossier de la Zone d'Activités de Chambaret.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

5- DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE POUR LE PROJET DE Z.A.E. A CHAMBARET

Monsieur Guy VISSAC expose la délibération dont l'objet concerne une demande de subvention à la Région Auvergne pour le projet de Zone d'Activités. Robert CHAUSSE explique aux membres du Conseil que le chiffre inscrit dans la délibération est différent de celui qui figure dans le P.P.I. Celui de la délibération correspond à la globalité de l'aménagement alors que celui du P.P.I ne concerne que la 1^{ère} tranche.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6- PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2005 DU S.E.C.C.O.M.

Le Président de la Communauté fait un bilan de l'activité de SYNDIIVAL depuis sa création jusqu'à sa transformation en Syndicat Economique des Communautés de Communes (SECCOM). Pour le S.E.C.C.O.M. il s'attache à souligner la recherche qu'entreprend ce syndicat pour la création d'une zone vers la R.N. 102 et regrette le blocage de l'Etat pour l'inscription d'une zone dans le P.L.U. de Mazeyrat d'Allier (lieu dit Rougeac). Il souligne également le refus des élus de la Communauté de Communes de Paulhaguet à rejoindre le S.E.C.C.O.M., ce qui conduit le syndicat à rechercher d'autres sites.

Monsieur Marc TAILLANDIER – Président du S.E.C.C.O.M. rajoute que le syndicat est désormais devenu opérationnel avec l'embauche d'un Agent de Développement au 11 septembre 2006 (Mademoiselle Aurélie ANDRE).

Aucune explication complémentaire n'est demandée.

7- PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2006 DU S.M.A.T. DU HAUT-ALLIER

En ce qui concerne le S.M.A.T. du Haut-Allier le Président, Guy VISSAC, s'attache à évoquer 2 points principaux de son activité 2006. A savoir : la salmoniculture qui devient autonome au 1^{er} janvier 2007 sous la forme d'une société coopérative et le projet de Parc Naturel Régional pour lequel des décisions sont attendues du côté de la Région Languedoc - Roussillon.

Aucune explication complémentaire n'est demandée.

8- ENGAGEMENT D'UNE ETUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE ET D'UNE EXPERTISE SUR LES MODALITES DE GESTION ET LE POSITIONNEMENT MARKETING DU PROJET DE SENTIER PIEDS NUS

Avant de débattre sur le sujet, le Président de la Communauté souhaite lire une note à l'attention des membres du Conseil et du public présent. Cette note souligne qu'aucune rencontre ni des uns ni des autres n'a été demandée au Président pour aborder ce dossier, que ce projet nouveau et inattendu interroge et qu'il nécessite des études complémentaires.

Il expose ensuite le projet de délibération et décline les 3 niveaux d'études complémentaires à son expertise.

- Daniel ESTIEU demande ensuite la parole en soulignant que le même projet pourrait se faire au Mont Mouchet qui va faire l'objet d'aménagements et de valorisation. Il rappelle que pour lui le dossier n'est pas prioritaire et que les élus de la Communauté doivent en juger.
- Le Président de la Communauté et Pierre BERNARDON lui répondent que le projet du Mont Mouchet n'est pas comparable à celui du sentier pieds nus et que ce dossier est porté par la Région avec l'implication locale du S.M.A.T. du Haut-Allier.
- Franck NOEL-BARON prend aussi l'exemple du projet de rénovation de l'école de Pinols qui pourrait aussi ne pas se réaliser si les enfants de Pinols étaient scolarisés à Langeac. Il rajoute également que l'expertise projet réalisée en 2006 par le bureau d'études ALTER ESPACES nécessite la poursuite d'études complémentaires.
- Alain PLOT trouve que l'étude d'ALTER ESPECES est assez complète et se pose la question d'un avant projet définitif.
- Robert CHAUSSE suggère de limiter l'étude de conception au stade A.P.S., de mettre en œuvre l'étude sur les modalités de gestion avec l'identification de partenaires privés et de réaliser l'étude marketing pour connaître la perception du public sur ce projet.

Après ce débat le Président soumet la délibération au vote. Elle est adoptée par 19 voix Pour, 5 contre (Mrs D. ESTIEU, R. AMBARD, J.M. DURAND, G. BRUSTEL et M. JOSEPH) et 6 abstentions (Mmes C. LONJON, S. MICHEL ; Mrs A. PLOT, A. CASTELLAN, G. RUAT et J. CLAVEL).

9- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LES ATELIERS DE LA BRUYERE ET L'ASSOCIATION VIVRE AU PAYS POUR LE BALISAGE ET L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEES

Ce dossier est présenté par Franck NOEL-BARON au nom de la Commission Environnement et Cadre de Vie. Il souligne qu'il implique comme opérateur deux associations d'insertion : les Ateliers de la Bruyère et Vivre au Pays.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

10- PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2006 DU S.I.C.A.L.A.

Le rapport d'activités est présenté par Franck NOEL-BARON qui siège au Bureau de ce syndicat. Il souligne que le S.I.C.A.L.A. intervient très peu sur l'Allier contrairement à la Loire qui bénéficie de financement suite à l'étude liée à la Prévention, la Prévision et la Protection du fleuve.

Une réunion est programmée le 15 mars à Langeac pour envisager des interventions sur l'Allier.

11- DEMANDES DE SUBVENTIONS D.G.E. 2007 POUR LES PROJETS DE REHABILITATION DES ECOLES DE LACHAUD-CURMILHAC ET DE PINOLS

- 1) La délibération est présentée par le Président Guy VISSAC. Elle est validée à l'unanimité des présents pour solliciter une D.G.E. 2007 de 21 957 € sur un montant de travaux de 62 736,26 € H.T.
- 2) La délibération est présentée par le Président Guy VISSAC. Elle est validée à l'unanimité des présents pour solliciter une D.G.E. 2007 de 42 128 € sur un montant de travaux de 140 424 € H.T. représentant une 1^{ère} tranche de travaux.

12- ADOPTION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE COMBUSTIBLE, DE MAINTENANCE ET DE GARANTIE TOTALE POUR L'IMMEUBLE DU VAL FLEURI

Monsieur Guy VISSAC expose les motifs de cette délibération et explique que la Communauté reprend la société qui assurait la prestation de services pour le compte de la commune de Langeac. Il souligne que l'engagement de la Communauté avec cette société arrivera à terme après le lancement des travaux de réhabilitation du Val Fleuri.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

13- QUESTIONS DIVERSES

- Modification des termes de la convention d'assistance informatique avec le C.D.G. de la Haute-Loire : Monsieur Guy VISSAC souligne que cette délibération est justifiée par la nouvelle appellation du service d'assistance informatique. Le coût de l'abonnement annuel pour la Communauté de Communes ne change pas (571 €). La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.
- Messieurs Guy VISSAC et Franck NOEL-BARON informent les membres du Conseil du projet de Zone de Développement Eolien sur lequel la Communauté aura à débattre lors d'un prochain Conseil.
- Monsieur Guy VISSAC fait une lecture des subventions et des fonds de concours proposés par le Bureau :
 - Jeunes Sapeurs Pompiers : 1 500 €
 - Escapade en Haut-Allier : 1 500 €
 - Action J 43 : 300 €
 - Plage de Prades : 4 000 €
 - Salon de l'habitat : dossier à étudier par la Commission Développement Economique.
- Monsieur Guy VISSAC informe les élus communautaires qu'un Conseil aura lieu le : **16 mars prochain à Langeac à 20 h 30** pour débattre du dossier de la reprise des travaux de l'école de Lachaud-Curmilhac.

Le Président boucle la séance du Conseil et remercie l'ensemble des participants.

Fait à Langeac,
Le 28 février 2007

Le Président,
Guy VISSAC

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site internet et panneau d'affichage de la C.C.L.